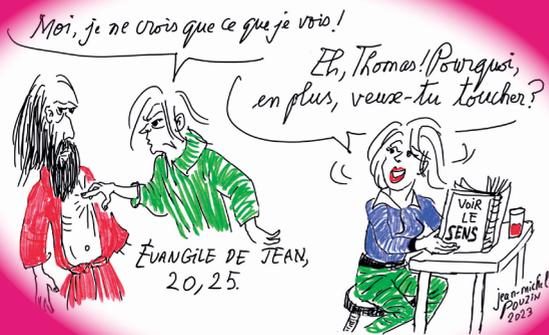


RENCONTRES PHILOSOPHIQUES

de Jean-Michel Pouzin
docteur en philosophie



!À QUOI TIENT NOTRE INSATIABLE BESOIN DE CROIRE?!



JEUDI 30
MARS 2023
à 18 h 30

à l'espace Didier Bienaimé

Entrée libre

Espace Didier Bienaimé
Centre culturel
25 bis avenue Roger Salengro
10600 La Chapelle Saint-Luc
Billetterie : 03 25 74 92 12
reservation@la-chapelle-st-luc.eu
www.espacedidierbienaime.fr

f t i p y o
@ESPACEDBIENAIME

Moi, je ne crois que ce que je vois!

Eh, Thomas! Pourquoi, en plus, veux-tu toucher?



ÉVANGILE DE JEAN,
20, 25.



jean-michel
POUZIN
2023

RENCONTRES PHILOSOPHIQUES du
CENTRE CULTUREL de la Chapelle Saint Luc

Jeudi 30 mars 2023, 18 h 30

À quoi tient notre insatiable besoin
de croire ?

Textes de Descartes, Locke, Hume, Kant, Nietzsche.

- 1) À l'époque de la « vérité alternative », le besoin de croire n'importe qui ou n'importe quoi paraît insatiable !

Il serait désormais permis d'être en désaccord avec les faits. Non pas que le mensonge serait généralisé, mais le partage entre le vrai et le faux serait devenu « inessentiel »¹. Nier la réalité d'un fait en présence de ceux qui en sont les témoins ne serait plus collectivement inacceptable.

Nous pouvons alors croire qu'il suffit de ramener les citoyens à la raison en vérifiant les faits. Le « fact-checking » effectué par des journalistes ou des historiens serait le principal remède à la désinformation et au complotisme que les réseaux dits sociaux ne cessent d'amplifier. En général, il ne s'agirait donc que de réveiller le combat des Lumières contre l'obscurantisme, c'est-à-dire le combat de la raison, de la science et de la liberté contre les passions et les croyances illusoires, d'ailleurs moins religieuses qu'idéologiques. Par exemple, la commission « Les Lumières à l'ère numérique » pilotée par le sociologue Gérard Bronner et instituée le 29 septembre 2021 par le président de la République, repose sur ce principe que le « fact-checking » est la condition nécessaire d'une saine démocratie à l'heure des réseaux sociaux.

Pourtant, est-ce suffisant ? Deux arguments en font douter. Premièrement, la définition de *l'esprit critique* qui est donnée dans « Les Lumières à l'âge numérique » est la suivante : « la capacité à faire confiance à bon escient, après évaluation de la qualité des informations, opinions, connaissances à notre disposition, y compris

¹ Cf. Myriam Revault d'Allonnes, *La faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, Seuil, La Couleur des idées, 2018, p.34.

les nôtres. » (p.90). On se serait attendu à une définition d'ordre logique, qui offre les moyens rationnels de séparer le vrai du faux. Mais c'est par la « confiance à bon escient » que l'esprit critique réfute les fausses croyances ! Autrement dit, le remède serait dans le mal ; une certaine espèce de croyance serait le critère de ce qui est crédible ou fiable.

Deuxièmement, il n'est pas évident que « les faits se moquent des sentiments ou des émotions » ; il n'est pas évident que les émotions ou mêmes les passions soient des obstacles à la science. Des études scientifiques de nature différente prouveraient que nous donnons rarement notre assentiment à des idées parce qu'elles nous convainquent rationnellement, mais le plus souvent parce que leur force de conviction dépend du sentiment que nous avons de nous-mêmes². Plus généralement, il est possible que l'être humain éprouve un irrépressible et excessif besoin de croire, que la connaissance rationnelle ne peut pas ignorer. Car les hommes aiment tellement la vérité qu'ils voudraient que ce qu'ils aiment soit vrai³. *Amour* du savoir, ne serait-ce pas une des significations du mot « philosophie » ?

2) Les définitions de la croyance vont de l'opinion à la foi

Mais quelles croyances ? Le mot croyance est en effet homonyme. Il signifie en général « tenir pour vraie » une affirmation quelconque. La croyance va alors du plus bas degré d'assurance, qu'on peut appeler croyance vague ou opinion, jusqu'au plus haut degré, celui du savoir et de la certitude rationnelle. Suivant cette définition, la croyance est un genre dont le savoir est une espèce.

La deuxième signification oppose croyance et savoir. Tel est le cas de tout ce que nous croyons savoir parce qu'un savant ou un spécialiste le disent (on aura reconnu *l'argument d'autorité*) ou plus simplement parce que nos sens nous y ont habitués. Croire savoir tout en ignorant qu'on ignore appartient à la condition humaine. Car, « pour ce que nous avons tous été enfants avant que d'être hommes, et qu'il nous a fallu longtemps être gouvernés par nos appétits et nos précepteurs »⁴, nous avons tous commencé par croire avant de savoir.

² Cf. Andrew J. Perrin, professeur de sociologie à l'université Johns Hopkins, et Christian O. Lundberg, professeur associé au département de la communication de l'université de Caroline du Nord. Ils développent une théorie mêlant sociologie politique et rhétorique sur le statut de l'information en démocratie et sur la façon dont les préférences politiques se forment.

³ Cf. Saint Augustin, *Les confessions*, X, ch.XXIII : « La vérité est tellement aimée que, quoi qu'aient les hommes, ils veulent que ce soit la vérité ».

⁴ René Descartes, *Discours de la méthode* (1637), Pléiade, II, p.133 sq.

Ainsi, on peut tenir pour vrai ce qu'on ne peut pas savoir, par exemple l'intention d'autrui à notre égard. Comment être certain qu'autrui ne ment pas ? S'il n'est plus cru, le menteur est cuit.. Inversement, *on peut ne pas croire ce qu'on sait*, par exemple notre propre mort ou l'imminence du péril que constitue le réchauffement climatique, pourtant établi par le G.I.E.C. (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Une troisième signification place la croyance au-dessus du savoir et prend alors le nom de **foi**. Il ne s'agit pas de la foi qui donne à la monnaie son nom de fiduciaire ! Mais de croyances qui ne peuvent pas devenir des savoirs et auxquelles nous donnons notre assentiment ou notre acquiescement comme si elles étaient des vérités absolues. Parce qu'elles sont choisies, voulues, ces vérités ne sont ni des croyances causées par les intérêts ou les passions, ni des objets de savoir. Telle est la foi religieuse ou celle idéologique.

Penser qu'il y a plus dans la croyance que dans le savoir renverse un grand postulat des philosophies grecques antiques. Alors que le savoir ne met en mouvement que l'esprit ou l'intelligence, ce genre de croyance mobilise, en plus de l'esprit, tout le corps et, dans son degré extrême, *enthousiasme*⁵ la personne. Croire *que* les esprits des défunts demeurent présents n'a par exemple pas la même implication affective et personnelle que croire, comme les chrétiens, à la résurrection des morts.

Le but de la présente conférence est, premièrement, de savoir quelles sont les croyances dont le besoin serait insatiable, tant dans la pensée que dans l'action. Deuxièmement, nous tenterons d'en mesurer la vérité. La foi, religieuse ou idéologique, consiste-t-elle à *croire l'incroyable* ? N'est-elle alors qu'une *illusion*, une façon de « prendre ses désirs pour des réalités » ? Ou bien porte-t-elle sur des « valeurs », c'est-à-dire des buts ou des idéaux qui valent la peine d'être voulus, telle que la justice ?

3) Les complotistes extrêmes, comme les religieux, croient savoir les causes cachées du Tout

La pensée complotiste ou conspirationniste est le cas le plus flagrant de besoin insatiable de croire, en ce sens que ce besoin renaît sans cesse après avoir subi les patientes critiques rationnelles. On trouvera en Annexe du présent texte une définition détaillée du complotisme.

⁵ Le mot enthousiasme signifie étymologiquement : dieu dans soi (έν , dans, θεός, dieu).

Le philosophe Karl Popper résume sans doute la bonne interprétation du phénomène quand il a vu dans les « théories du complot » une « sécularisation des superstitions religieuses. [...] Les dieux d'Homère, dont les complots expliquent la guerre de Troie, y sont remplacés par les monopoles, les capitalistes ou les impérialistes »⁶.

Autrement dit, le complotisme pose moins un problème de connaissance et de vérité scientifiques qu'un problème portant sur un besoin de donner l'explication unique et définitive de la totalité du monde humain apparent, d'en révéler le « Sens » caché. D'un point de vue philosophique, le complotisme a donc le projet confus d'une métaphysique dogmatique. En tant que fausse science, la croyance complotiste doit être dénoncée. Car les personnes trompées finissent tôt ou tard par agir en fonction de leurs illusions. *Qui pense mal, sans justesse, agit mal, sans justice*. Les sectes en attestent. Contre leurs dérives, les divers projets de « zététique », sans être de la science, concourent à la salutaire entreprise de pratique du doute méthodique, d'analyse du paranormal et de développement de l'esprit critique⁷.

À la question : « Quel scientifique croire ? », la réponse de l'esprit critique sera : croire avant tout les scientifiques spécialistes a) qui publient dans des revues à comité de lecture ; b) qui sont reconnus par leurs « pairs », leurs égaux en compétence ; c) et qui n'ont pas de conflit d'intérêts⁸. Mais, certes, l'unanimité des scientifiques elle-même ne constitue pas un critère de vérité indubitable. L'histoire des sciences offre de nombreux exemples de savants isolés, voire ostracisés, qui ont eu le tort d'avoir raison avant tous les autres.

4) Devons-nous au moins croire nos sens, ne serait-ce que pour savoir qu'il y a une réalité ?

Aux antipodes de la croyance inquiète et illimitée du complotisme extrême, la croyance en la réalité sensible s'impose au titre de croyance suffisante, évidente et permanente. L'apôtre Thomas illustre cette certitude sensible quand il dit, dans l'Évangile de Jean, qu'il ne croira en la résurrection de Jésus que s'il le voit et le

⁶ Karl Popper, *La société ouverte et ses ennemis*, 1945, chap. 14.

⁷ Nous devons au philosophe aubois et zététicien Fabrice Trumet la belle formule selon laquelle nous sommes « les banquiers de nos croyances ». En effet, on ne leur fait crédit qu'à la mesure de la confiance ou de la créance qu'on leur accorde après vérification de leurs « titres ».

⁸ Chacun peut vérifier les liens financiers (et les éventuels conflits d'intérêts) des médecins ou chercheurs dans le site : <https://transparence.sante.gouv.fr/flow/main;jssid.>

touche⁹. Pourtant, les organes des sens ne font rien *connaître* de l'essence des corps, ni même de leur existence !

Concernant l'essence des corps, on dit souvent « les sens sont trompeurs, il ne faut pas se fier aux apparences ». On peut d'abord se demander pourquoi Thomas a besoin de toucher en plus de voir. Car parfois la vue trompe quand le toucher dit vrai, et inversement (pensons à la rame dans l'eau, apparemment tordue sous l'effet de la réfraction ; pensons à l'illusion du membre fantôme chez les amputés..).

Mais une analyse commune à Épicure et à Descartes donne à comprendre que nos sens ne nous trompent jamais. Non pas parce qu'ils diraient toujours la vérité, mais simplement *parce qu'ils ne jugent pas*, parce qu'ils ne disent rien. C'est *nous* qui nous trompons en jugeant. L'apparence que le soleil tourne autour de la Terre, par exemple, n'est pas changée par la science astronomique, puisqu'elle demeure la même, que l'on soit géocentriste comme Ptolémée, ou héliocentriste comme Copernic. Percevoir n'est pas sentir passivement. Cela consiste à juger avec notre raison que l'apparence sensible correspond ou non au réel, lequel est par définition indépendant de nous.

Sont-ce nos sens qui nous font alors savoir que nous ne rêvons pas ? Un problème se pose, car les apparences du rêve et celle de la perception sensible peuvent être identiques ! En conséquence, dire que telle apparence est existante ne fait qu'ajouter un adjectif à l'apparence sans la changer. Pourtant, le sentiment de réalité semble évident, « index sui », signe de lui-même.

Dans son *Traité de la nature humaine* (1739), David Hume renonce à expliquer la croyance en la réalité des choses sensibles et, en général, du monde. Il se contente de la décrire. Cette croyance qui distingue l'image et la sensation se révèle être le sentiment indéfinissable par lequel une impression est plus vivace, plus intense qu'une autre.

« En philosophie, nous ne pouvons rien faire de plus que d'affirmer qu'il y a dans l'esprit quelque chose de senti qui distingue les idées du jugement d'avec les fictions de l'imagination »¹⁰.

⁹ *Évangile de Jean*, ch.20, v.24 et suivants.

¹⁰ David Hume, *Traité de la nature humaine*, I, 3^{ème} partie, section VII.

5) la certitude de la causalité n'est pas un savoir, mais une croyance due à l'habitude

Nos sens ont une utilité vitale, puisque la nature est bien faite et qu'en général, ce qui est nuisible est désagréable et que ce qui est bon pour le corps est agréable. Cet apprentissage de l'utilité vitale dès l'enfance n'aboutit-il pas à former une expérience par laquelle nous pouvons prévoir les événements et juger que, par exemple, « demain, le soleil se lèvera » ?

Hume démontre au contraire que les vérités d'expérience sont toutes contingentes, c'est-à-dire réelles mais non nécessaires. Grâce à la méthode de la fiction d'Adam, un homme intelligent mais naïf, sans expérience, il explique qu'en toute rigueur, nous ne pouvons pas saisir une *connexion*, une relation logiquement nécessaire, dans le choc de deux boules de billard, mais seulement une *succession* temporelle, dont la répétition ne change rien dans ce qui est perçu.

« Nous nous figurons que, si nous avions été mis soudainement dans ce monde, nous pourrions d'emblée inférer qu'une boule de billard communique du mouvement à une autre par un choc, et que nous n'aurions pas besoin d'attendre l'événement pour nous prononcer sur lui avec certitude. Tel est l'empire de l'habitude que, là où elle est la plus forte, elle ne dissimule pas seulement notre ignorance naturelle mais aussi se cache elle-même, et semble ne jouer aucun rôle, tout bonnement parce qu'elle est constatée au plus haut degré. [...] Il est impossible que l'esprit découvre jamais, même par la recherche et l'examen les plus rigoureux, l'effet de la cause supposée; car l'effet est totalement différent de la cause, et il ne peut jamais par conséquent, être découvert en elle. Le mouvement de la seconde boule de billard est totalement différent du mouvement de la première boule, et il n'y a rien dans l'un qui suggère la plus petite explication sur l'autre. »¹¹

Hume est donc un sceptique redoutable. Seules les vérités mathématiques résistent à son doute et lui demeurent une énigme. Pourtant, il se dit faiblement sceptique, « sceptique mitigé ». Car, quand la philosophie le rend mélancolique et même désespéré, il lui suffit de se *fier* à la nature humaine pour vivre assez heureux en société. Une bonne partie de billard avec ses amis et une bonne bière le consolent aisément de la philosophie !

¹¹ David Hume, *Enquête sur l'entendement humain* (1748), section 4, partie 1.

6) À quelle condition la foi religieuse n'est-elle pas une superstition ?

Les droits et devoirs ne sont pas des objets de croyance, au sens d'une simple *persuasion*, mais ils sont des objets de *conviction*. Un juge ne dira pas : « Je crois que l'accusé est coupable », mais : « Je juge, en mon âme et conscience qu'il est coupable ». « Conscience » a ici son sens moral, celui du pouvoir universel de distinction du bien et du mal, et non pas son sens psychologique¹². En effet, juger en son « intime conviction » signifie tout le contraire de juger selon sa persuasion, c'est-à-dire selon ses croyances, ses penchants, son avis individuel, voire ses passions. Cela signifie juger d'après tous les éléments de preuve, tous les critères objectifs mis au jour.

Mais lorsque l'Inquisition fait brûler des êtres humains parce que leurs croyance religieuse n'est pas celle que l'Église catholique estime la seule vraie, ne fait-il pas de la foi religieuse une croyance supérieure aux droits et devoirs ? La foi religieuse est-elle si persuasive qu'elle permette de tuer un être humain pour ses croyances, quelles qu'elles fussent ? Une question posée par Socrate dans le dialogue *Euthyphron* conduit à comprendre qu'alors la foi religieuse est **cléricalisme**, c'est-à-dire soumission à l'autorité de clercs se croyant savants, et qu'elle est **superstition**, c'est-à-dire croyance que les événements ne sont pas soumis aux lois de la nature, qu'il n'y a pas de hasard, au sens de rencontre de séries de causes indépendantes, et que des forces surnaturelles interviennent dans le cours du monde.

Socrate demande à un homme pieux : « Est-ce parce que des actions sont en elles-mêmes justes, bonnes ou vraies que Dieu les veut, ou bien, au contraire, est-ce parce que Dieu les veut que les actions et, en général, les choses ont une valeur ? »¹³.

Dans le premier cas, les valeurs sont fondées dans la raison de Dieu. Dieu n'est donc pas au-dessus de la raison ou de la conscience morale. Chaque être humain, croyant religieux ou pas, peut donc savoir ce qui est le meilleur sans qu'il doive se soumettre à l'autorité d'un prêtre ou d'un poète. L'Inquisiteur cesse alors de se laisser *persuader* par ses passions, parce que sa conscience morale le *convainc* immédiatement qu'il est criminel de brûler un être humain pour hérésie.

¹² La langue allemande distingue nettement la conscience psychologique (*Bewusstsein*) et la conscience morale (*Gewissen*).

¹³ Sur la réalité de Dieu, cf. Bernard Sève, *La question philosophique de l'existence de Dieu*, PUF, Paris, 1994.

Dans le second cas, Dieu est au-dessus de la raison ou de la conscience morale ; il peut être irrationnel, mauvais, et, en tout cas, les valeurs ne valent rien en elles-mêmes, puisqu'elles sont créées, au sens fort, produites « à partir de rien » (en latin *ex nihilo*). La définition que donne Kant de la superstition éclaire le rapport entre celle-ci et le manque de liberté de jugement :

« le plus grand des préjugés consiste à se représenter la nature comme n'étant pas soumise aux règles que l'entendement, par sa loi propre essentielle, met au principe de la nature – c'est la superstition (*Aberglaube*). Les Lumières (*Aufklärung*) signifient se libérer de la superstition ; en effet, [...] l'aveuglement où nous plonge la superstition [...] souligne de manière remarquable le besoin d'être guidé par d'autres, donc l'état dans lequel se trouve une raison passive »¹⁴.

La foi religieuse n'échappe à la superstition qu'à la condition d'être subordonnée à la foi morale, qui est le *savoir* subjectif du devoir, tel que le dicte la conscience morale commune. La foi du fanatique n'est pas libre conviction, elle n'est que passive persuasion. Notons que toute l'analyse précédente pourrait s'appliquer à une foi de nature idéologique, telle que le communisme stalinien, cambodgien ou comme le nazisme.

7) Un athée peut-il « ne croire en rien » ?

John Locke, philosophe de la tolérance, ne tolérerait pas les catholiques, et moins encore les athées : « Ceux qui nient l'existence d'un Dieu ne doivent pas être tolérés, parce que les promesses, les contrats, les serments et la bonne foi, qui sont les principaux liens de la société civile, ne sauraient engager un athée à tenir sa parole »¹⁵. L'athée qui nie l'existence d'un auteur parfait de la loi morale n'est en rien obligé d'obéir à la loi de sa conscience morale, ni non plus, par conséquent, à la loi civile¹⁶. Bref, « Si Dieu n'existe pas, tout est permis ! »¹⁷.

Or, en plus de l'athéisme méthodologique de la science, il existe *deux athéismes* essentiellement différents, et qui sont tous les

¹⁴ Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 40.

¹⁵ John Locke, *Lettre sur la tolérance* (1689), Nathan, 2003, p.69.

¹⁶ Il a fallu attendre 1965, date de la déclaration papale *Dignitatis Humanae*, pour que l'Église catholique reconnaisse la liberté de conscience.

¹⁷ Cette formule provient de Dostoïevski : « Que faire si Dieu n'existe pas [...] ? Comment [l'homme] sera-t-il vertueux sans Dieu ? [...] Alors tout est permis ? », *Les frères Karamazov* (4^e partie, L. XI, ch. 4).

deux des « croyances ». Suivant les formules de Feuerbach dans *L'essence du christianisme* (1841), ce sont l'athéisme du sujet, qui est humaniste, et l'athéisme du prédicat, qui est nihiliste.

Soit l'énoncé canonique de la théologie : « Dieu (sujet ou substance) est juste, sage, etc.. (prédicats ou attributs) ». Ou bien l'athée nie seulement l'existence du sujet, c'est-à-dire de Dieu, tout en affirmant celle des prédicats. Ainsi, il ne faut pas dire que « Dieu est juste, etc.. », mais que « la justice, la sagesse, etc.. sont divines ». Dans quel « sujet » les prédicats trouvent-ils alors leur support ? Réponse : dans l'humanité, qui est commune à tout homme. Sans le savoir, l'homme religieux adore donc ses propres qualités en Dieu ; il devient étranger (en latin, *alienus*) à lui-même. Au contraire, un athée du sujet n'est plus aliéné, mais moral. Il croit dans les « valeurs » (justice, vérité, sagesse, amour..). Dit autrement, il pense que les « valeurs » ont, de fait, leur fondement dans la seule raison humaine. Mais il ne peut pas remonter plus haut dans leur raison d'être, il ne peut pas fonder ce fait de la raison. Il ne peut que croire que sa présence en l'être humain a un sens.

Ou bien l'athée nie aussi l'existence des prédicats, parce qu'il estime que les « valeurs » sont créées par l'homme. Cet athéisme n'est pas un humanisme, mais un **nihilisme** (du latin *nihil*, rien), parce qu'il affirme que les « valeurs », en elles-mêmes, ne sont rien et donc ne valent rien. L'athée du prédicat est par conséquent immoral, puisqu'il ne croit pas aux « valeurs » (le Bien, le Juste, le Vrai..). Pour Nietzsche, par exemple, les « valeurs » sont engendrées par la « vie », sans raison.

Un athée du prédicat peut-il justifier l'immoralité de la vie ? Nietzsche, en cela d'une grande probité, répond négativement. En effet, « la valeur de la vie ne peut pas être évaluée (..) [car] c'est la vie qui évalue en nous dès que nous posons des valeurs »¹⁸. Prétendre juger la vie serait croire pouvoir l'évaluer d'un point de vue extérieur à elle, au nom d'une valeur indépendante d'elle. Or la « vie » est source de toute valeur. Le nihiliste ne peut donc pas évaluer le nihilisme ; il ne peut que croire en la « vie ».

Telles sont quelques-unes des raisons pour lesquelles les athées, quels qu'ils soient, demeurent des croyants, au sens non pas de foi religieuse (*faith*, en anglais), mais de croyance ordinaire (*belief*, en anglais). Ils ne peuvent donc pas convaincre les croyants

¹⁸ Nietzsche *Le crépuscule des idoles, La morale comme contre-nature*, § 5, trad. Éric Blondel, Hatier, 2001, p.37. Traditionnellement, le nihiliste soutient que rien (en latin, *nihil*) n'a de valeur. La vie n'a donc rien de « tragique » pour lui, puisqu'elle n'est en elle-même ni bonne ni mauvaise. Nietzsche n'est pas nihiliste en ce sens. Précisons qu'il donne tardivement au « nihilisme » un tout autre sens, ambivalent et complexe.

religieux de la vérité de l'athéisme, et doivent accepter et respecter la libre expression de la foi religieuse. Droit d'expression pourtant longtemps refusé aux athées¹⁹.

8) Faut-il croire en un sacré laïque pour réanimer la confiance envers la démocratie ?

Rousseau estime qu'il n'est pas possible de fonder l'unité d'une société d'individus libres et égaux en droits dans le seul besoin économique, puisque celui-ci engendre la concurrence, ni non plus dans la seule libre volonté rationnelle. Celle-ci substitue à l'homme singulier un citoyen universel, abstrait, qui n'a en commun avec les autres citoyens que cette volonté rationnelle. En effet, la force des lois ne suffit pas à faire accepter la dureté des lois, ni les sacrifices individuels qui profitent à l'intérêt général.

En dehors du besoin et de la volonté, qu'est-ce qui peut motiver les citoyens ou les mouvoir, sinon le sentiment ? L'unité politique doit donc être fondée sur un sentiment, qui consistera en *l'amour des lois*. Mais, pour qu'il acquière force collective, ce sentiment aura la forme d'une « religion civile » (titre de l'avant-dernier chapitre de *Du contrat social*, 1762). Notons que les dogmes de cette religion civile, parce qu'ils sont de nature morale, excluront tout culte rendu à l'État, toute sacralisation du pouvoir, qui pourraient alimenter le fanatisme et le culte de la personnalité.

S'il s'agit d'affermir la *confiance* en l'État et dans la démocratie, quels affects politiques pourraient être l'analogie de la religion civile ? Sans doute, les affects suscités par les **droits de l'homme et du citoyen**. Ils traduisent, dit Jürgen Habermas, « quelque chose qui a l'explosivité politique d'une utopie concrète »²⁰. D'être irréalisable, l'utopie n'en est pas moins utile. Telle l'inaccessible mais identifiable étoile pour le navigateur, l'utopie oriente dans le dédale de l'action collective.

En 1948, l'Assemblée générale de l'O.N.U. « proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations »²¹. Qui dit « idéal à atteindre » dit possibilité d'imaginer des utopies.

L'objection majeure qui est faite à cette utopie est ce qu'on a appelé le **culturalisme**. Ce dernier soutient que les différences de

¹⁹ Il a fallu attendre 1965, date de la déclaration papale *Dignitatis Humanae*, pour que l'Église catholique reconnaisse la liberté de conscience.

²⁰ Habermas, *La constitution de l'Europe*, Gallimard, 2012, p.137.

²¹ Valentine Zuber, *L'origine religieuse des droits de l'homme. Le christianisme face aux libertés modernes*, Labor et fides, 2017.

civilisation et de religion l'emportent sur ce qui est universel et même le nient. Les relations entre cultures et nations ne sont plus alors gouvernées que par des rapports de force²². Pourtant, si, en plus d'être respectés juridiquement, ces droits « naturels » n'étaient pas *reconnus* moralement et « religieusement », les droits positifs possèderaient-ils leur évidence contraignante ? Il est raisonnable de penser que non. Dès lors, il reste à donner aux rites républicains l'enthousiasme et la liturgie que Rousseau leur a refusés.

Tâche urgente mais difficile car le rapport de la démocratie à la vérité pose question.

Depuis Aristote, nous savons que la démocratie n'a pas affaire au vrai, mais au vraisemblable (en grec, *eikos*), car les décisions y résultent du conflit des opinions sur le bien ou l'utile communs. La délibération démocratique ignore les *vérités de raison*, qui sont nécessaires (leur opposé est impossible), mais elle doit se fonder sur des *vérités de fait*, qui sont contingentes (leur opposé est possible). Or, même si, dans la perspective ouverte par Hannah Arendt, le mensonge est inhérent à la politique, en tant que capacité à faire voir le monde autre qu'il est, l'opinion serait illégitime si elle ne reposait pas sur des faits. Le problème est donc de concilier la libre pluralité des opinions crédibles avec les vérités de fait. Car celles-ci « s'imposent et sont au-delà de l'accord et du consentement »²³, elles sont « antipolitiques », c'est-à-dire qu'elles ne relèvent pas de l'opinion.

La solution consisterait à discréditer l'idéologie, qui considère que tout ce qui est factuel est un artefact, et à lui opposer la **fiction**, le récit imaginaire, dont la fonction est de *contester le réel social à partir des faits*. Le modèle en serait *1984*, cette fiction dans laquelle George Orwell invente un monde cauchemardesque où l'imagination elle-même disparaît, faute d'être en mesure de distinguer le fait et la fiction !

Cette dernière peut-elle venir au secours de la plus urgente des urgences, à savoir le péril climatique ? La difficulté consiste en son déni, car nous savons l'imminence du danger, mais nous n'y croyons pas. Jean-Pierre Dupuy propose d'y remédier par l'idée d'un catastrophisme éclairé :

« Nous ne croyons pas à la catastrophe alors même que nous la voyons devant nous. Car si l'avenir n'est pas réel, la catastrophe future ne l'est pas davantage. Croyant que nous pouvons l'éviter, nous ne croyons pas qu'elle nous menace. C'est ce sophisme que j'ai

²² Cf. Samuel Moyn, *The Last Utopia, Human Rights in History*, 2 mars 2012.

²³ Cité par Myriam Revault d'Allonnes, in *La faiblesse du vrai. Ce que la post-vérité fait à notre monde commun*, p. 78.

tenté de briser avec la méthode du « catastrophisme éclairé ». Celui-ci est une ruse qui consiste à faire comme si nous étions la victime d'un destin tout en gardant à l'esprit que nous sommes la cause unique de ce qui nous arrive. Il nous faut assigner à la raison la tâche de faire du destin une fiction, mais une fiction vitale »²⁴.

CONCLUSIONS

La croyance qui n'est pas un savoir est utile et absolument nécessaire dans la conduite de la vie. Toute autre est la forme insatiable ou irrépressible de la croyance. Parce qu'ils sont des « vivants métaphysiques », les êtres humains éprouvent inévitablement le désir de l'infini, aussi bien au sens de ce à quoi on peut toujours ajouter quelque chose, qu'au sens de ce à quoi on ne peut rien ajouter parce que ce serait parfait. Grâce à la raison, ce pouvoir de l'universel, ils ne cessent de dépasser leur expérience, leur connaissance sensible, soit pour concevoir des réalités suprasensibles, telles que le monde, la matière, l'esprit, Dieu, qui expliqueraient la totalité du réel, soit pour imaginer des cités utopiques où règneraient la justice et le bien, voire l'amour.

Mais deux usages de ce besoin « métaphysique » s'opposent. Le premier est la croyance superstitieuse, dont le complotisme est une espèce. À son degré extrême, celle-ci devient un délire fanatique, *qu'il soit religieux ou idéologique*. Une telle croyance n'échappe à la superstition qu'à la double condition d'être subordonnée à la conscience morale commune et à la modeste méthode expérimentale. Pour que la superstition ne vire pas en démagogie et ne tombe pas en despotisme, deux remèdes : la *laïcité*, qui refuse l'usage politique de la religion, et le droit à la *liberté d'expression*, en particulier journalistique, contre-pouvoir fondamental dans un État de droit républicain.

Le second usage de ce besoin « métaphysique » est une double foi en la raison. Foi en la raison théorique, sans laquelle il serait impossible de distinguer les arguments rhétoriques de persuasion et les arguments rationnels de la conviction. Poussée par le besoin de sacré, du divin ou d'un « Sens » de la totalité du réel, la raison théorique peut ne pas délirer si elle s'auto-critique. Elle reconnaît alors l'irrationnel, mais seulement celui qu'elle engendre et peut comprendre, à la manière du nombre pi ou de la racine carrée de deux.

²⁴ Jean-Pierre Dupuy, *La marque du sacré*, I, *Penser au plus près de l'apocalypse*, 2008, p.6é sq.).

Foi en la raison morale, qui postule que ce que le devoir de justice exige est possible en ce monde, en dépit du fait que le cours de l'Histoire montre le contraire et paraît désespérant. Quant à l'enthousiasme que réclament l'engagement démocratique et la lutte contre le péril climatique, il pourrait être suscité par de puissantes fictions auxquelles nous feindrions de croire.

©Jean-Michel Pouzin
Agrégé et docteur en philosophie

ANNEXES

Le complotisme fanatique est un délire
qui tient moins au désir de savoir qu'au besoin de croire

Une des difficultés des enquêtes sur le complotisme est que celui-ci présente des *degrés*. Le sociologue et politologue Pierre-André Taguieff recommande, dans son *Court traité de complotologie* (2013), de distinguer cinq degrés allant de la « rumeur de complot », jusqu'au « mythe ou mythologie du complot », en passant par la « peur d'un complot », « l'hypothèse du complot », « l'imaginaire du complot ». On peut malgré tout dégager trois traits communs à tous ces degrés :

a) Un complotiste part de constats de détail, de faits observables, mais il leur accorde une réalité, une causalité et un sens disproportionnés. Il **sur-interprète**, au lieu de respecter le principe d'économie, suivant lequel l'explication la meilleure est la plus simple, la moins riche en hypothèses.

b) Tout lieu de réunion des membres de l'élite politique, administrative ou culturelle est, pour le complotiste, le signe de l'existence d'un complot. Ce trait rapproche le complotiste du **paranoïaque**, ou du délirant.

c) Le complotiste jouit d'être parmi les initiés et de pouvoir initier d'autres personnes. Ce sentiment de connaître le dessous des cartes et de prendre une revanche culturelle sur l'élite savante tend à conduire le complotiste au **fanatisme**. Ce mot, on le sait, vient du latin *fanum*, le temple, et s'oppose à « profane », à ce qui est devant le temple. Le fanatique croit donc partager le secret de Dieu et détenir la vérité absolue. Le complotiste, de son côté, croit détenir la vérité absolue, mais sur le secret du Diable. En ce sens, la croyance complotiste est un **délire**, c'est-à-dire le développement d'une

pensée cohérente à partir de prémisses irrationnelles. L'avantage du délire est qu'il est irréfutable du point de vue logique.

Pierre-André Taguieff déclare que les quatre grands principes des croyances conspirationnistes sont que « rien n'arrive par accident ; tout ce qui arrive est le résultat d'intentions ou de volontés cachées ; rien n'est tel qu'il paraît être ; tout est lié, mais de façon occulte »²⁵. Mais caractériser ainsi le complotisme revient à le confondre avec les *métaphysiques* déterministes de la totalité du réel, telles que le fatalisme des Stoïciens ou le providentialisme de Leibniz. Or ces conceptions philosophiques ne sont en rien irrationnelles ! Au contraire, elles ont pour principe que, de « tout », il peut être rendu raison en termes de causalité finale, de « sens » au sens de but.

Au fond, le problème posé par le complotisme est moins un problème de connaissance et de vérité, qu'un problème portant sur notre besoin de croire. Au courage de la vérité, exprimé par la devise des Lumières : « *Sapere aude* (Ose savoir) ! », nous préférerions la croyance, l'illusion qui reconforte..

Déduction rationnelle de la laïcité, en tant que principe de la liberté de croire en matière de religion révélée (J.M.P.)

S'il était possible que les différentes religions révélées s'accordassent sur la vérité de la religion, la laïcité n'aurait aucune nécessité, puisque l'agnosticisme et l'athéisme seraient réfutables (on ne distinguera pas ici l'athéisme humaniste, qui croit en des valeurs absolues, et celui nihiliste, qui n'y croit pas). Il existerait une religion révélée qui serait la vraie, au sens de démontrable. Elle serait par conséquent unique, et ses adeptes pourraient convaincre rationnellement toute société de son universalité.

Inversement, si l'athéisme était vrai, la laïcité serait inutile, puisque la religion serait réfutable, soit parce qu'elle serait fausse, soit parce qu'elle serait simple fiction ou chimère.

Or, d'une part, il est rationnellement impossible que les diverses religions révélées s'accordent sur la vraie religion, puisqu'elles reposent sur des croyances en des mystères, réalités cachées à la raison humaine et exprimées en des dogmes, c'est-à-dire des « vérités » affirmées sans preuve. D'autre part, il est rationnellement impossible que l'athéisme démontre sa vérité, puisqu'aucun métaphysicien n'a pu démontrer ni l'existence ni l'inexistence de « Dieu »,

²⁵ P.-A. Taguieff, *L'Imaginaire du complot mondial, Aspects d'un mythe moderne*, Paris, Mille et une nuits, 2007, pp.57 sq.

en tant qu'esprit infini, cause de soi ou être parfait. Un agnosticisme théorique paraît donc s'imposer, suivant lequel nous savons que nous ne pouvons pas connaître l'être divin transcendant inconditionné (thèse de type kantien, qui n'est certes convaincante que développée..).

On en conclut que la solution au problème de la coexistence des religions révélées, de l'athéisme et de l'agnosticisme est celle d'un statut laïque de la vie publique défini par deux principes : 1) neutralité de l'État, 2) liberté de conscience et de culte. Sans ce moyen juridique qu'est la laïcité, la coexistence des croyants et des incroyants ne pourrait pas être pacifique et contraindrait à opter pour cette juxtaposition des modes de vie qu'est le multiculturalisme, lequel tend nécessairement au communautarisme. On en déduit aussi que, dans l'État laïque, ne sont tolérées que les religions qui tolèrent toutes les autres, ainsi que l'incroyance.

Si nous savions l'existence de Dieu,
nous ne pourrions plus agir moralement (Kant)

« Supposez que la nature nous ait ici servis à notre souhait, et qu'elle nous ait donné en partage cette puissance d'esprit et ces lumières que nous voudrions bien posséder, ou dont quelques-uns se croient réellement en possession, qu'en résulterait-il suivant toute apparence ? À moins que toute notre nature ne fut changée en même temps, [...] *Dieu et l'éternité*, avec leur *majesté redoutable*, seraient sans cesse devant nos yeux. [...] Nous éviterions sans doute de transgresser la loi, nous ferions ce qui est ordonné ; mais, comme l'*intention* d'après laquelle nous devons agir ne peut nous être inspirée par aucun ordre tandis qu'ici l'aiguillon de notre activité serait devant nous, qu'il serait *extérieur*, et que, par conséquent la raison ne chercherait plus seulement dans une vivante représentation de la dignité de la loi une force de résistance contre les penchants, la plupart des actions, extérieurement conforme à la loi, seraient dictées par la crainte, et presque aucune par le devoir, et elles perdraient cette valeur morale qui seule fait le prix de la personne et celui même du monde aux yeux de la suprême sagesse.

La conduite de l'homme, tant que sa nature resterait comme elle est aujourd'hui, dégénérerait donc un pur mécanisme, où, comme dans un jeu de marionnettes, tout gesticulerait bien, mais où l'on chercherait en vain la vie sur les figures. »²⁶

²⁶ Kant, *Critique de la raison pratique*, Dialectique, n°IX, Pléiade, t.2, p.787-788.

Le débat continue sur le forum
du site internet de l'espace Didier Bienaimé,
M. Pouzin y répondra à vos questions ou réflexions.

www.espacedidierbienaime
rubrique : « Agenda / Les rencontres philosophiques ».

Notre prochaine rencontre :

jeudi 11 mai 2023 :

« Un esclave peut-il être libre et heureux ? »



Ville de La Chapelle Saint-Luc

Espace Didier Bienaimé
Centre culturel
25 bis avenue Roger Salengro
10600 La Chapelle Saint-Luc
Billetterie : 03 25 74 92 12
reservation@la-chapelle-st-luc.eu
www.espacedidierbienaime.fr



@ESPACEDBIENAIME

Ville de
La Chapelle Saint-Luc
www.ville-la-chapelle-st-luc.fr